

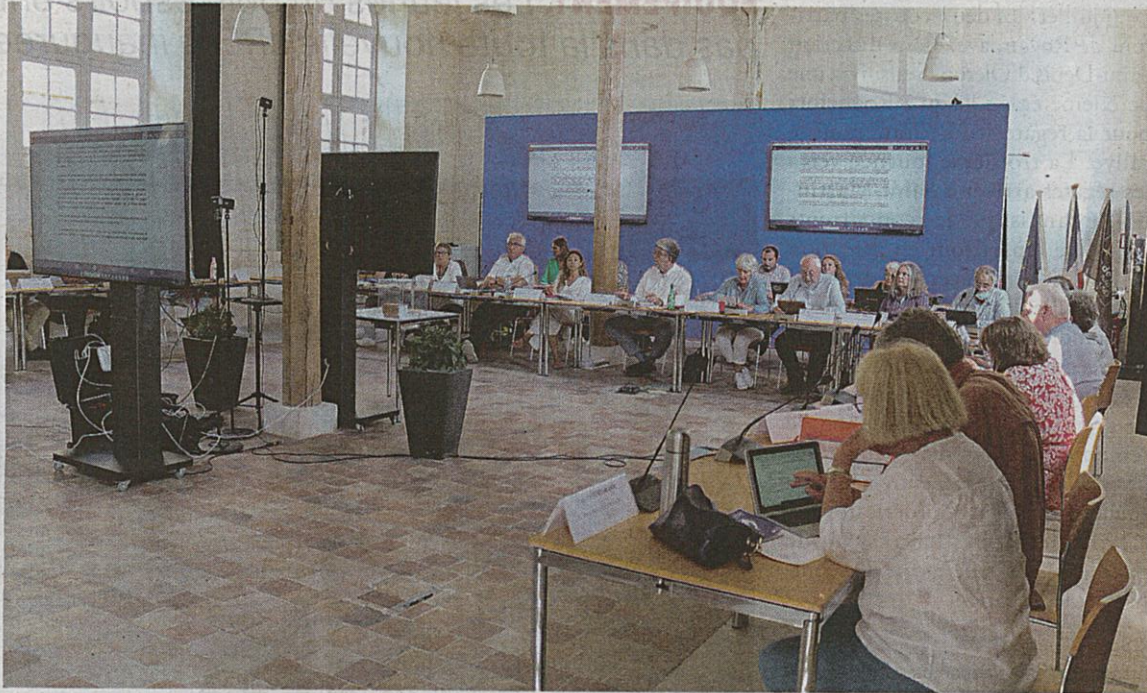
La révision du PLUi est lancée

POLITIQUE. Les élus communautaires ont enclenché le 27 juin la procédure de révision du plan local d'urbanisme intercommunal.

Samuel Bleyne

Il ne fallait pas arriver en retard ce jeudi 27 juin pour trouver trace d'un débat lors du conseil communautaire. D'habitude simple formalité, l'approbation du compte rendu de la séance précédente est, cette fois, remise en cause par Didier Guyon. Il demande qu'on y intègre un passage où Lionel Quillet lui avait demandé « de se taire ». Peine perdue, le président de la communauté de communes (CdC) rappelant avoir toujours défendu la liberté d'expression au sein de l'assemblée. L'élus maritais votera donc contre le compte rendu.

De quoi présager d'un conseil rendu? Pas du tout. La suite est bien plus calme, les délibérations se succédant sans guère de débats. Notamment celle, importante s'il en est, concernant la révision du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).



Les élus ont adopté toutes les délibérations à l'unanimité. © S.B.

Des réunions et ateliers, pas de panel citoyen

Listant les objectifs de cette procédure (1), le premier vice-président Patrick Rayton souligne qu'en l'absence de Scot (schéma de cohérence territoriale), la révision n° 1 permettra également d'intégrer le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'équilibre des territoires de la Région et le futur programme local de l'habitat. « Le problème de l'artificialisation des sols devra aussi être pris en compte », ajoute le maire couardais.

Tout en rappelant qu'il aurait préféré une modification plutôt qu'une révision « pour aller plus vite sur certains points », Patrick Salez demande une clarification sur les modalités de concertation. Le Flottais interroge l'absence de constitution d'un « panel citoyen » qui aurait permis de

« développer la pédagogie sur ce grand projet ». « Ça a été proposé mais pas retenu sous cette forme. Les élus ont pensé que les réunions publiques et des ateliers peuvent être aussi pédagogiques », répond Patrick Rayton. « On trouvera des solutions », promet Lionel Quillet, qui précise que cette assemblée fixe les enjeux mais que ce sera à la mandature suivante de débattre et faire des choix.

Solaire : un manque d'enthousiasme des élus ?

Autre sujet stratégique abordé : les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEEnR). « Il y a eu peu de modifications, sauf une aux Portes », notifie la vice-présidente Gisèle Vergnon à propos de la consultation menée dans les 10 communes. Là encore, Patrick Salez intervient, s'étonnant de ne pas voir figurer les deux sites pressentis pour

accueillir des fermes solaires sur l'île parmi les 22 friches du département qui pourront déroger à la loi littorale. « Soit le préfet a mal défendu le dossier auprès du ministère, soit la CdC a mal défendu le dossier auprès du préfet », soutient le Flottais.

« La CdC n'y est pour rien : elle a fait une demande motivée. Mais on reviendra à la charge », défend Lionel Quillet. Plus généralement, il concède un résultat « très mitigé » sur les ZAEEnR mais dit « respecter » la position des élus, dont il n'a pas senti « un engouement pour le solaire ». « Personnellement, je n'ai pas senti un manque d'enthousiasme. En très peu de mois, c'est quelque chose qui s'amplifie et donne des résultats », nuance Gisèle Vergnon. Reprenant la parole, Lionel Quillet se dit « persuadé » que cela s'accroîtra en cas d'améliorations techniques, notamment sur les tuiles solaires. ■

(1) L'île de Ré : un territoire « attractif et solidaire qui conforte la vie à l'année », « résilient », « durable, vertueux en énergie », « au patrimoine et paysages préservés » et « compatible avec les lois et les documents de rang supérieur ».

Envie de plateaux de fruits de mer livrés à domicile ?

Commandez sur www.irmaetnestor.fr OU 06.62.64.84.40

ATELIER STEPHANE DE BLAÏE BIJOUX

ARTISAN JOAILLIER

ATELIER DE RÉPARATIONS SUR PLACE

OUVERT À L'ANNÉE
18 rue de l'église
LE BOIS PLAGE
09 54 25 03 12
@stephandedeblaye

SERVICE PETITES ANNONCES

@pa@pharedere.com
www.pharedere.com

AU FIL DES DOSSIERS

Justice.

Rendant compte de différentes actions en justice, Lionel Quillet a informé que la Fnaim (Fédération nationale de l'immobilier) a demandé au tribunal administratif l'annulation de la délibération fixant les conditions de délivrance des autorisations de changement d'usage des meublés de tourisme. « Il n'y a pas eu de référé », a-t-il précisé.

Subventions.

12 820 euros ont été attribués au Ré Handball Club pour son projet d'emmener 12 jeunes du CDAIR (Centre départemental d'accueil de l'île de Ré) aux Jeux paralympiques. Les élus ont aussi décidé d'octroyer 4 500 euros à l'université de Poitiers (pour le dispositif "Histo-party"), 1 000 euros à la Banque alimentaire de Charente-Maritime (frais relatifs à la gestion des stocks en amont de la distribution aux Rétais) et 500 euros aux Frères du port (pour l'organisation de leurs 20 ans).

Patrimoine.

Les élus ont fixé les tarifs du colloque scientifique qui réunira les 27, 28 et 29 novembre plus de

20 scientifiques français et internationaux dans le cadre du projet de commémorations des 400 ans des dernières guerres de Religion. L'occasion pour la vice-présidente Danièle Pétiinaud-Gros d'indiquer que le projet lié à la bataille du Feneau (lire notre édition du 12 juin) n'a pas la « caution » du colloque que la CdC organise. Faisant part de son scepticisme concernant d'éventuelles fouilles puisque « les combattants étaient entièrement dépouillés après les batailles », Lionel Quillet a lui assuré qu'un projet culturel ou patrimonial ne pourra « en aucun cas » promouvoir chambres d'hôtes et découverte des marais en barque dans une zone protégée.

Transport scolaire.

Le conseil a approuvé le principe d'une participation financière à l'abonnement de transport scolaire pour les élèves résidant à moins de trois kilomètres du collège Les Salières (Saint-Martin). Elle consiste à compenser la différence entre le tarif majoré qui leur est appliqué et celui auquel elles pourraient prétendre au regard de leur quotient familial si leur lieu de résidence était situé à plus de 3 km du collège.

Musée Ernest Cognacq

Peindre Le bain

Exposition

6 Juillet - 3 novembre 2024

Musée Ernest Cognacq
Saint-Martin-de-Ré
13 avenue Victor Bouthillier
05 46 09 21 22
www.musee-ernest-cognacq.fr